



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI

Bundesamt für Statistik BFS
Office fédéral de la statistique OFS
Ufficio federale di statistica UST

01 Population

Neuchâtel, 23. mars 2017

Tables de mortalité pour la Suisse

Renseignements:

Centre d'information, OFS, Section Démographie et migration, tél.: +41 58 463 67 11
E-mail: info.dem@bfs.admin.ch

Espace de l'Europe 10
2010 Neuchâtel
www.statistik.admin.ch

Doc ID: do-f-01.04.02.03

Tables de mortalité

Une table de mortalité est un tableau présentant d'une manière synthétique le niveau de la mortalité à un moment donné dans une population donnée (table de mortalité périodique) ou le niveau de la mortalité observé au cours de toute l'existence d'une cohorte de personnes nées la même année (table de mortalité longitudinale ou table de mortalité par génération), en fonction de l'âge et du sexe. Une telle table indique entre autres combien de personnes du même âge seront encore en vie après un nombre donné d'années et combien seront décédées à quel âge. Elle permet de calculer l'espérance de vie d'un nouveau-né et celle d'une personne d'âge x. **Les tables de mortalité périodiques** ne tiennent compte que de la mortalité de la population au cours de la période étudiée. Elles ne prennent ainsi pas en considération l'évolution future de la mortalité. **Les tables de mortalité longitudinales (générations)** indiquent la mortalité attendue d'une génération, en tenant compte de la baisse probable de la mortalité à l'avenir. Elles se fondent sur l'hypothèse selon laquelle la mortalité ne dépend pas seulement du sexe et de l'âge, mais aussi de l'année de naissance. Il est ainsi possible de tenir compte de l'augmentation de l'espérance de vie des personnes nées des années plus tard.

Tables de mortalité annuelles

Les tables annuelles complètes produites par l'OFS donnent l'espérance de vie moyenne de la population résidente permanente de la Suisse à chaque âge et pour chaque année. Elles se basent sur les décès enregistrés durant la dernière année civile dont on a les chiffres et sur l'effectif de la population de cette même année. Elles peuvent ainsi être utilisées pour déterminer l'évolution, année après année, de l'espérance de vie à chaque âge. En fournissant une image non biaisée du niveau de la mortalité en Suisse, elles permettent d'analyser correctement son évolution. Les espérances de vie obtenues grâce à ces tables sont également utiles pour comparer chaque année le niveau de la mortalité de la Suisse avec celui d'autres pays et, dans une moindre mesure, pour observer l'impact d'événements exceptionnels tels qu'une épidémie de grippe ou une vague de chaleur sur la mortalité annuelle du pays.

Tables de mortalité abrégées bisannuelles

Ces tables se basent sur les décès et sur l'effectif de la population des deux années civiles les plus récentes dont on a les chiffres. Elles donnent l'espérance de vie moyenne de la population résidente permanente des cantons suisses par groupes d'âges quinquennaux. En raison de la petite taille de la population des cantons, il est nécessaire de prendre au moins deux années d'observation pour avoir un nombre suffisant d'événements dans chaque groupe d'âges de façon à pouvoir en calculer les taux de mortalité. C'est à partir de ces taux que sont calculés les quotients de mortalité entre deux groupes d'âges quinquennaux et l'espérance de vie de ces groupes d'âges. Il faut noter qu'en raison de l'effectif relativement faible de la population de la plupart des cantons, on peut observer de fortes fluctuations annuelles de ces indicateurs malgré l'utilisation de données de deux années et le calcul des taux par groupes d'âges. Ces valeurs doivent donc être interprétées avec beaucoup de prudence.

Tables de mortalité générales

Ces tables se basent d'une part, sur les décès enregistrés au cours d'une période de six ans centrée sur l'année du dernier recensement fédéral de la population et, d'autre part, sur l'effectif de la population selon ce recensement. Elles sont produites tous les 10 ans. Dans un petit pays comme la Suisse, le nombre de décès enregistrés à chaque âge ainsi que les effectifs des résidents aux différents âges

sont trop faibles pour permettre, à partir d'une seule année d'observation, de calculer des valeurs permettant de faire des analyses actuarielles, épidémiologiques ou démographiques précises. Des tables de mortalité établies à partir d'observations s'étendant sur six années permettent en revanche d'obtenir des valeurs statistiquement fiables pour étudier de manière détaillée la mortalité en Suisse.